

CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2011

Ass. Départementale des Aides ménagères	76,00
Amicale des Sapeurs Pompiers Val Indre	360,00
Amis des Perraults	200,00
Association Omniports	3 200,00
Ass. Des parents d'élèves de Sorigny	2 350,00
Ass. Sportive Sorignoise de Danse	500,00
Ass. Tennis Sorigny	1 200,00
Atout lire	1 600,00
Atout lire (inauguration)	200,00
CFA CMA Joué les Tours 4 élèves x 35 €	140,00
Comice Agricole	110,00
Comité de jumelage	1 000,00
conciliateurs de justice (association des)	50,00
Coopérative école maternelle	140,00
coopérative école maternelle : voyages	660,00
coopérative école élémentaire	230,00
coopérative école primaire : voyage cité de la Science	1 000,00
Dix doigts (association les)	300,00
Echo du cœur	450,00
Gymnastique volontaire	500,00
Hibout'chou	30 000,00
Joies de l'amitié (les)	300,00
Maison familiale Azay le Rideau	70,00
Maison familiale du Val de l'Indre (IREO)	140,00
Nature et Environnement	200,00
Sté d'Horticulture Tourangelle	400,00
Sorigny mon village	300,00
Société Protectrice des Animaux	80,00
Vie libre	300,00
Pompiers de l'urgence Internationale	400,00
Prévention routière	100,00

ASSISTANCE CONSEIL DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES - SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une procédure est en cours en ce qui concerne la délégation du service d'assainissement collectif. Compte-tenu du report de l'échéance du contrat d'affermage du service d'alimentation en eau potable au 31 décembre 2012, un avenant est passé fixant à 6 195.28 € TTC le montant de la Rémunération basé sur une estimation des moyens à la DDT

PERIMETRE DE PROTECTION DES FORAGES D'ISOPARC

Une déclaration d'utilité publique est indispensable pour définir les conditions de l'autorisation de l'utilisation de l'eau prélevée en vue de la consommation humaine et pour établir les périmètres de protection et grever de servitudes légales les terrains situés à l'intérieur des périmètres de protection immédiate et de protection rapprochée des forages F1, F2 et F3 "Isoparc"

M. le Préfet de l'Indre & Loire est donc sollicité quant à l'ouverture des enquêtes en vue de la Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau et de dérivation des eaux souterraines,

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

En 2009 la commune précisait qu'elle souhaitait engager un projet d'amélioration de son centre bourg avec le concours des aides régionales et particulièrement du dispositif cœur de village. L'assiette du terrain du bâtiment à construire ainsi que la maison à réhabiliter est mise à la disposition de Touraine logement sous la forme d'un bail à construction et d'un bail à réhabilitation à l'euro symbolique pour une durée de 55 ans.

DEMANDE D'EXONERATION DE TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Un vote défavorable a été émis à la demande d'exonération sur les terres à usage arboricole afin de ne pas créer de précédent au regard des autres filières.

EXTENSION REHABILITATION DE LA MAIRIE

Un jury de concours d'architectes est désigné

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GAUVRIT Jean-Christophe	GANGNEUX Philippe
ROBIN Antoine	BONNEFOY-LINERS Nathalie
BRAULT Philippe	GABORIAU Francine

Des membres extra-municipaux à voix consultatives compléteront ce jury qui sera présidé par le Maire

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil général est sollicité pour apporter une aide financière dans le projet de changement des volets roulants à l'école élémentaire.

OPERATION FACADES

Le périmètre d'emprise du secteur bénéficiant d'une aide financière communale est élargi à :

- La rue de Louans jusqu'en limite d'agglomération
- La rue de Château Gaillard dans sa totalité
- La rue de la Folie dans sa totalité